

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20087 - 77ÈME ANNÉE

**Journée internationale de lutte pour les droits des femmes :
mobilisation de l'Intersyndicale CGTR-FSU-SOLIDAIRES-UNEF**

Les femmes en première ligne de la lutte pour les droits de tous les travailleurs



A l'initiative de l'Intersyndicale CGTR-FSU-SOLIDAIRES-UNEF, un rassemblement avait lieu hier 8 mars sur la place Paul-Vergès à Saint-Denis à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes. Les femmes sont les travailleurs les plus discriminés en termes de droit à l'emploi et de salaires. La lutte contre ces injustices constitue une priorité du combat mené par les syndicats. Les femmes sont également en première ligne des luttes pour faire respecter le droit à un emploi et à un salaire décent de tous les travailleurs. Malgré le risque pour leur carrière, elles sont nombreuses

à être déléguées syndicales.

Hier 8 mars, à l'initiative de l'Intersyndicale CGTR-FSU-SOLIDAIRES-UNEF, un rassemblement avait lieu hier sur la place Paul-Vergès à Saint-Denis à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.

La lutte pour l'emploi et pour de meilleurs salaires concerne particulièrement les femmes. En effet, à La Réunion, le taux de chômage est trois fois plus important qu'en France, et les femmes sont plus tou-

chées que les hommes. En termes de salaires, à compétence et travail égal, elles sont moins payées. C'est pourquoi la lutte pour l'égalité entre femmes et hommes est une priorité du combat des syndicats.

Discriminations intolérables dans une société qui se veut démocratique

Les chiffres de l'étude la plus récente à ce sujet de l'INSEE datée de 2021, sur la base de données de 2017, rappelle que l'accès à l'emploi demeure plus difficile pour les femmes, davantage touchées par le chômage et la précarité. En effet, bien que les demandeurs d'emploi soient plus diplômés et qualifiés que les hommes, seules 43 % des Réunionnaises en âge de travailler, occupent effectivement un emploi en 2019, contre 51 % des Réunionnais.

Quand elles arrivent à faire valoir leur droit à un travail, près de 30 % des femmes sont à temps partiel, ce qui signifie bien souvent un SMIC à temps partiel. En termes de secteur d'activité, 91 % des salariées sont employées dans des métiers liés au service à la personne ou au commerce.

Le tract de l'Intersyndicale rappelle en effet que :

« Les métiers du soin et du lien, dans lesquels les femmes sont concentrées, sont dévalorisés et sous-payés. Pourquoi ? Parce que soigner, aider, accompagner, assister, servir, éduquer, etc. sont considérés comme des qualités « naturelles » pour les femmes. Pourtant, il s'agit de l'exercice de qualifications acquises ».

Elles exercent principalement dans des professions qui ont été particulièrement touchées par l'importation de l'épidémie de coronavirus à La Réunion, comme celles du tourisme ou de la restauration.

Ces chiffres témoignent de la situation particulièrement fragile des femmes en matière d'égalité professionnelle. C'est une situation qui résulte d'un ensemble de freins exacerbant l'inégalité entre les

femmes et les hommes et maintenant les femmes éloignées du droit à un travail et à un salaire décent.

Femmes engagées dans la lutte tous les jours

Comment imaginer construire un développement durable et solidaire avec des telles inégalités liées au genre ?

Les syndicats militent pour la fin des temps partiels imposés et de la précarité.

« 80 % des salarié·e·s à temps partiel sont des femmes, avec des salaires souvent en dessous du seuil de pauvreté et une flexibilité maximum (travail le soir, le dimanche, horaires variables, amplitudes horaires énormes). Il faut instaurer un droit automatique au passage à temps plein, une sur-cotisation patronale retraite sur les emplois à temps partiel, majorer toutes les heures complémentaires à 25 % et 50 % et rémunérer les temps de trajet entre deux employeurs ».

Le rassemblement de l'Intersyndicale a permis de rappeler les nombreuses discriminations visant les femmes dans les entreprises. Il a aussi souligné que les femmes sont également fortement présentes dans la bataille pour faire avancer la cause de tous les travailleurs. Malgré les risques pour leur carrière, elles n'hésitent pas à prendre la responsabilité d'être déléguées syndicales pour défendre la cause de tous leurs camarades.

Cette mobilisation n'était pas seulement un hommage, elle a mis en évidence le fait que les femmes sont en première ligne des luttes des syndicats, et cela tous les jours de l'année.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Semaine de mobilisation face au problème numéro un à La Réunion : le chômage

Lundi au Parc des expositions de Saint-Denis à l'occasion du lancement de la Semaine de l'emploi. Cet événement a eu lieu en présence de Maurice Gironcel, président de la CINOR, Ericka Bareigts, maire de Saint-Denis, Angélique Goodall, directrice régionale de Pôle emploi, et Pascal Gauci, secrétaire général des affaires régionales, représentant de l'État.

Maurice Gironcel, président de la CINOR, a rappelé les actions menées par l'intercommunalité du Nord de La Réunion, peuplée par plus de 200.000 personnes, soit environ un Réunionnais sur quatre.

Maurice Gironcel a rappelé le vote, en décembre dernier, d'un plan pluriannuel d'investissements de 300 millions d'euros. « C'est autant de moyens que nous mettons directement à destination des entreprises du territoire mais aussi pour des projets qui vont créer directement des emplois ».

300 millions d'euros pour créer des emplois

Le président de la CINOR a rappelé l'inauguration, le 15 mars prochain, du téléphérique Chaudton-Bois de Nèfles. Reliant des quartiers densément peuplés de Saint-Denis, ce sera « une alternative au tout automobile » qui contribuera « à faire sauter ce frein à l'embauche que peut représenter les difficultés de déplacement ». Il a souligné la volonté de la CINOR de soutenir l'excellence et l'innovation pour permettre à de jeunes diplômés réunionnais de mettre leurs compétences au service du développement de leur pays : « Notre technopole, avec plus de 2 500 emplois de haut niveau, est un véritable terreau d'innovations où le génie de nos jeunes réunionnais s'exprime et s'exporte dans le monde entier. Nous irons encore plus loin avec la livraison prochaine du CUBE, la 1ère plateforme dédiée aux sciences du vivant, à l'innovation, le développement et l'accélération dans les Outre-mer ».

« Apporter de nouvelles perspectives à notre jeunesse »

Maurice Gironcel a donc salué « l'initiative d'aujourd'hui, qui permet de créer de nouvelles passerelles entre le monde économique et la force publique que nous représentons au sein de nos col-

lectivités » Il a ajouté que « cette journée ira encore plus près des citoyens à l'initiative de la mairie de Saint-Denis et dans une démarche d'hyperproximité, chère à la Maire de Saint-Denis, et qui se concrétise par des actes concrets ». « J'appelle également de mes vœux que ces journées puissent apporter de nouvelles perspectives à notre jeunesse. Là aussi je sais que les attentes sont grandes et que nous avons un rôle collectif et individuel à jouer », a-t-il ajouté avant de conclure :: « Je vous adresse, donc, à toutes et à tous nos remerciements les plus chaleureux pour votre contribution, à faire de La Réunion tout entière, au-delà du territoire communautaire de la CINOR, une « TERRE D'AVENIR » portant en son cœur l'Humain dans sa globalité ».

Pôle emploi et la Mairie de Saint-Denis mutualisent leurs efforts

Ce lundi a en effet été marqué par la signature d'une convention entre la Mairie de Saint-Denis, et Pôle emploi, à la Nordev en présence Angélique Goodall, directrice régionale de Pôle emploi Réunion et Ericka Bareigts, maire de Saint-Denis.

« Les deux partenaires souhaitent, par la mise en place d'une gouvernance spécifique associer leurs efforts au profit de la population dionysienne », précise un communiqué de Pôle emploi qui « mobilise en concertation avec la Mairie son offre de service pour anticiper les besoins de compétences des employeurs potentiels sur le territoire et offrir aux demandeurs d'emploi une égalité de chance de se préparer et d'accéder aux différentes opportunités dans leur ville ».

Pôle emploi prévoit de signer d'autres conventions de ce type cette semaine avec les communes de Saint-Leu et de Saint-Paul.

Outre un appui à une gestion prévisionnelle des compétences et des emplois par un travail de proximité, ces conventions visent à donner des perspectives d'emploi durables aux travailleurs qui sont recrutés en emploi aidé.

M.M.

Oté

I rèss arienk di domin, sé noute fote si nou lé pa otosifizan

Dan la somenn mwin la anparl lotosifizanss alimantère koman sa lé nésséssère, é sa lé possib. Mé noute toute i koné sa sé in n'afèr k'i doi rante dann in planifikassion épi in vré roganizassion noute lékonomi d'prodikssyon...

Akouté amwin in pé : l'assé dir sak i fé la Rényon lé tro shère é zot posh lé plate é sé pou sa zot i profère ashté sak i sorte déor mèm si lo kalité lé faye-faye. Assé di sa ! Pars si sa lé vré dann in tan normal kan tangaj i pète lé tro tar pou panss sa.

Si bato i rante pi, si la prodikssyon mondyal lé kaparé par bande gran péi, si néna in krize – kissoi la guère, kissoi in pandémi, kissoi in tablatire la pa déklare son nom avan rantré, ébin kossa ni fé si ni gingn pa baze dsi nou même ? Kossa nou va fé si i rèste anou arienk larzan...zot i koné larzan sa i manze pa sa é pou ashté i fo néna. Si napoin, kossa i rèst pou fé ?

Oi zot même !

Dopi nou lé éné, in bonpé prézidan la fine suiv inn-a l'ote an franss. Lo moune rézonab é pa boushé a l'èmri, la fine signal dopi lontan dann kèl dévène ni pé artrouv anou si in grin d'sab i anpèsh lékonomi d'kontoir fonkssyoné... Alor kissa i sava pran son résponsabilité, kissa i sava gouvèrné donk prévoir alor ké lé tro tar. Aprés, lé riskab ankòr di sé noute fote : noute fote si i plante pi mayi, noute fote si nou lé anmank manyok, patate, kanbar, sonz épi toute sak i pé ranplass bande marshandize inporté ?

Noute fote sansa la fote sistème la mète issi ? Konm de koi lo sistème kapitalist épi néokolonyalist i konvien pa ditou l'imanité. Kan pou azouté bande gouvèrnman lé pa konpétan. Konpétan ? Mwin la anvi parl l'iode dann in pèryode i bonbarde bande santral nikléèr, ménass avèk bande bonb nikléèr taktik. I mank pi ké domin l'iode i vien a manké.

Justin